

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 31 mai 2010

CP 10/05-20

L'an deux mil dix, le 31 mai à 17 H 30, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Etaient présents : MM. Cambon, Massip, Moignard, Viguié, Mouchard, Roger, Roset, Astruc, Astoul et Bénech ;

Etaient excusés : MM. Empociello et Gonzalez .

**CONTRAT MONDIAL ASSISTANCE
ASSURANCE « SOLUTIONS GROUPE »
Voyage d'études étudiant à Paris du 14 janvier au 17 janvier 2010**

Dans le cadre d'un voyage pédagogique organisé pour 38 étudiants de 2^{ème} année de Droit et d'AES du 14 au 17 janvier 2010, le Conseil Général a souscrit une assurance « Solutions GROUPE MONDIAL ASSISTANCE » auprès de BCGS Services à Montauban, garantissant une assistance à chaque voyageur, les frais médicaux et d'hospitalisation éventuels, les dommages à leurs bagages ainsi qu'une responsabilité civile et une garantie « interruption de séjour ». Le montant de cette assurance s'élève à 218.67 € TTC pour les 38 étudiants.

Dans ces conditions, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer au nom du Département ce contrat d'assurance « solutions groupe ».

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve le contrat Mondial assistance assurance « Solutions Groupe » pour un voyage pédagogique organisé pour 38 étudiants de 2ème année de Droit et d'AES du 14 au 17 janvier 2010, aux conditions telles que présentées et pour un montant de 218,67 € TTC ;
- Autorise Monsieur le Président à signer ce contrat au nom et pour le compte du département.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,